

22 novembre 2007

LES SERVICES PUBLICS S'INVITENT AU SALON DES MAIRES

Il n'y a pas deux France, celle du Public et du Privé. Sarkozy aussi ne cesse de le répéter, au nom de l'équité, mais c'est constamment pour mieux les opposer et les mettre en concurrence !

Au contraire, les travailleuses et travailleurs du privé comme du public ont besoin d'acquis communs pour les mêmes droits démocratiques quelle que soit l'entreprise, l'égalité de salaires à qualification équivalente, la sécurisation de l'emploi et du parcours professionnel.

Salarié-e-s du secteur privé et public, chercheuses et chercheurs d'emploi, avons intérêt à **ETRE SOLIDAIRES** et **RASSEMBLES** pour revendiquer toutes et tous ensemble, de pouvoir librement et pleinement bénéficier de services publics de qualité, proches des citoyens, au fonctionnement transparent et soumis au contrôle des salariés, usagers et élus.

Ils sont indispensables à la qualité de notre vie quotidienne, à la satisfaction, dans l'égalité, de nos besoins essentiels en matière d'éducation, de santé, de logement, d'énergie, de transport, de communication, d'aide à la personne, de culture.

Les attaques contre les services publics sont des attaques contre l'ensemble de la population !

La puissance publique, à tous les niveaux institutionnels, a la responsabilité de conduire des politiques publiques d'aménagement du territoire qui répondent à des objectifs d'intérêt général démocratiquement définis et dont la mise en œuvre ne soit pas soumise aux exigences d'intérêts privés. L'expérience montre qu'elle ne peut y parvenir de manière équilibrée qu'en développant des services publics de qualité, proches des citoyens, au fonctionnement transparent, soumis au contrôle des salariés, usagers et élus.

Au contraire, la politique engagée par le président de la république, son gouvernement et la majorité parlementaire, dans le cadre d'un remodelage en profondeur de la société française, complètement conforme aux dogmes du libéralisme dominant l'actuelle construction européenne, procèdent en accéléré à la liquidation du maximum de service public.

Pour ne citer que quelques exemples:

- c'est la remise en cause du service public de l'éducation avec la suppression de 11200 postes dans le budget 2008,
- Il en est de même avec la réforme de l'Université,
- c'est la fermeture de 263 gares aux wagons isolés qui réduit la capacité du service public de transport ferroviaire des marchandises,
- c'est la fermeture de tribunaux de proximité avec la réforme de la carte judiciaire,
- c'est la fermeture de milliers de bureaux de poste remplacés par des ersatz offrant le service postal minimum
- ce sont les franchises médicales qui cassent la logique solidaire de la protection sociale et font avancer la privatisation du droit d'accès aux soins
- c'est la suppression des régimes spéciaux de retraites qui préfigure une nouvelle régression sociale d'envergure sur l'ensemble du système des retraites.

Selon ces dogmes libéraux, les services publics devraient laisser la place à la domination des grands intérêts privés pour organiser la vie économique et sociale en un gigantesque marché

Et pour cause, c'est un marché de rêve avec plus de 500 millions de consommateurs captifs avec des milliards de budget disponible de la part des collectivités et des Etats membres.

Tous les secteurs sont touchés afin de basculer vers privé le maximum d'activités rentables et de ne garder pour le domaine public que ce qui est trop onéreux ou sans espoir de profits parce qu'au service des plus pauvres.

Au lieu d'augmenter nos salaires alors que les taux de productivité, eux, ne cessent d'augmenter depuis plus de 20 ans, le gouvernement « libère » les heures supplémentaires, et sans négociations met en loi le « **travailler plus pour gagner plus** ».

Encore faut-il pour que ça marche avoir un travail et ne pas figurer dans les 2 millions de chômeurs recensés !

Le slogan « travailler plus pour payer plus » serait plus juste !

- **payer plus cher notre accès aux soins**
- **payer plus cher notre accès à l'énergie**
- **payer plus cher l'éducation de nos enfants, notre transport, notre logement...**

La grande affaire c'est de « responsabiliser » par les tarifs et les taxes sur la consommation. Avec ce système là, tant qu'on peut payer on enrichit les financiers et ensuite quand on n'a plus rien c'est le service minimum public qui s'occupe de vous !

La satisfaction socialisée et solidaire des besoins essentiels laisse progressivement la place au contrat individuel d'assurance : on s'assure pour être certain de pouvoir se soigner, éduquer ses enfants, travailler ...

Dans le même temps, les grosses fortunes et les entreprises sont exonérées de leur contribution et le capital spéculatif n'est pas taxé à la même hauteur que le travail !!!!

Toutes et tous ensemble refusons cet insupportable choix d'une société d'inégalité et d'injustice dans la contribution des diverses couches sociales à la mise en œuvre de politiques publiques répondant aux besoins des populations, cette mise en concurrence généralisée entre les individus et leur activité !!!

Ouvrons des cahiers d'exigence pour les services publics !

Les prochaines élections municipales et cantonales auront lieu en mars prochain. Elles se situeront dans un contexte de refus d'une grande partie de nos concitoyens de laisser disparaître nos services publics et d'accepter le renoncement aux principes d'égalité de traitement et de solidarité.

Les prochaines équipes élues dans les municipalités et conseils généraux devraient-elles n'avoir comme seul choix réel de gérer la diminution de l'offre de services publics ? Ou au contraire ne devraient-elles pas travailler à offrir de nouvelles réponses aux besoins sociaux qui s'expriment ?

Nous voulons que notre combat pour une société de liberté, d'égalité et de solidarité, faisant dans ses choix fondamentaux celui d'un vaste secteur de services publics efficaces, permettant de développer des politiques économiques et sociales d'intérêt général, fondées sur la satisfaction des besoins des populations, démocratiquement définis, soit au cœur des grandes questions politiques qui vont être débattues à l'occasion des élections municipales et cantonales de mars 2008 .

Convergence propose de faire de ces 4 prochains mois un temps fort d'expression citoyenne pour la démocratie et les services publics en ouvrant des cahiers d'exigence pour les services publics, Nous proposons à toutes les composantes qui s'associent à l'action de CONVERGENCE qu'elle donne lieu à un Rassemblement National pour y recueillir ces Cahiers et les remettre ensuite au Président de la République et au Président de l'Assemblée Nationale.

L'eau, bien public doit rester au public !

L'eau est une ressource vitale pour toute la population de la planète. Or sa production, son traitement et sa distribution constituent un énorme marché pour les plus grands profits des multinationales. L'eau n'est pas une marchandise mais un bien public qui doit être accessible à tous. Seul le Service Public peut garantir ce droit fondamental.

Elus, syndicats des eau, associations et usagers dénoncent avec toujours plus de vigueur les privatisations qui ont eu pour conséquence une eau plus chère pour la collectivité.

De Lyon à Brest en passant par Varages dans le var, des collectivités locales ont constaté ces dérives tarifaires et de nombreuses irrégularités dans les contrats d'affermage. Elles ont su reconquérir la gestion de la distribution de l'eau, avec toujours des bénéfices et une meilleure qualité de service.

Dans cette situation, le retour en régie directe des services de l'eau et de l'assainissement dans les communes et intercommunalités ayant procédé à une délégation de service public, constitue une exigence démocratique élémentaire qui doit s'appuyer sur le contrôle des élus, des usagers et de leurs associations, et des salariés.

Les élections municipales de mars 2008 doivent être l'occasion de mettre au premier plan du débat politique la question des services publics locaux, et notamment ceux de l'eau et de l'assainissement.

Présence postale : non au déclin !

La Poste et l'Etat abordent la partie la plus délicate de leur stratégie pour le réseau postal, c'est le moment de dévoiler les rapports sur l'accessibilité des bureaux de poste, déterminant le maillage pour les territoires.

La plus grande vigilance s'impose aux élus composant les Commissions Départementales de Présence Postale Territoriale. La Poste et l'Etat leur doivent la transparence et la vérité sur la transformation du réseau postal, son financement et les conséquences qui en découlent.

La Poste n'est pas fondée à déterminer les besoins de la population

C'est La Poste qui fixe le maillage des bureaux de poste, avec la notion de « points de contact » qui met sur le même plan un point de vente d'enveloppes prépayées dans une galerie marchande et la recette principale du Louvres à Paris. Cette collecte de renseignements ne saurait être effectuée isolément par La Poste qui n'a pas l'objectivité requise pour une telle évaluation. Nous savons que le réseau « commercial » est défini par l'ARCEP (consultation publique d'avril 2007) comme le réseau théorique de poids minimum qui optimiserait le profit de La Poste. Il répond ainsi aux exigences de la Banque Postale et oscille entre 2500 et 4000 bureaux (*2500 terrains à un ou deux conseillers financiers et au moins trois dans 1200 autres actuellement*).

Réseau peau de chagrin

Il n'est pas difficile d'imaginer un réseau urbain dédié au développement de La Banque, laissant à la grande majorité de nos concitoyens les ersatz que représentent les relais poste et autres agences postales communales qui, rappelons le, ne proposent dans les meilleurs cas que 10% des prestations d'un bureau de poste de plein exercice.

Les CDPPT doivent disposer de réels pouvoirs et s'élargir

Lors de la publication du décret sur les Commissions Départementales de Présence Postale Territoriale, nous avons déjà mis en avant les limitations de ces instances. Elles ne sont que consultatives, elles pourraient s'élargir aux associations d'usagers, et aux organisations syndicales et professionnelles. Elles doivent disposer de tous les renseignements et moyens nécessaires à leur fonctionnement, disposer d'un véritable droit de veto sur les propositions de La Poste.

Il doit y avoir un vrai débat autour de la présence postale!

Fiscalité locale, la grande oubliée du débat fiscal...

Alors que les contribuables sont en train de régler leur taxe d'habitation, il est frappant de voir qu'aucune question touchant au devenir de la fiscalité locale ne vient alimenter le débat public, un débat il est vrai bien en deçà des enjeux du moment, tant sur le plan européen, que national et local. Pourtant, s'il est un domaine incompris pour l'opinion, mais vital pour les collectivités locales, c'est bien la fiscalité locale... Alors que les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités locales ont bien eu lieu, aucune réforme n'est venue corriger les injustices et les défauts structurels des impôts locaux actuels. Le constat est amer : l'impôt local augmente, mais est de moins en moins bien accepté et compris. Comment ne pas s'alarmer d'une telle situation dans une démocratie ?

Pourtant, des pistes de réformes existent, mais restent confinées aux milieux autorisés, pour reprendre une antienne célèbre, sans jamais être débattues par le législateur... Au nom du verrou politique du « moins d'impôt » et de la peur de rééquilibrer la contribution commune en faisant, au passage, inévitablement quelques « perdants », toute évolution est bloquée et les injustices actuelles perdurent.

Le résultat est malheureusement prévisible : le consentement à l'impôt risque de s'en trouver durement affecté, et, avec lui, la légitimité de l'action publique. De là à dire que c'est le but effectivement recherché, il n'y a qu'un pas...

Hôpitaux de proximité, un désengagement sournois et dangereux

Le rapport « Vallancien », publié en 2006 préconise la fermeture de 113 services de chirurgie effectuant moins de 2000 interventions/an. La fermeture d'un bloc opératoire, qui intervient le plus souvent après celle de la maternité signifie à moyen terme la fermeture d'un hôpital de proximité. L'argument employé pour justifier cette fermeture est celui de la sécurité.

Le même débat a eu lieu il y a quelques années à propos des maternités qui pratiquaient moins de 300 accouchements et qui devaient fermer. Il a été démontré que l'argument de la sécurité était fallacieux. Bien au contraire, l'éloignement de l'hôpital du bassin de population est un facteur de risque, de même que l'« engorgement » des services hospitaliers subsistants.

Il s'agit d'un choix économique basé sur l'évaluation comptable des besoins de santé, traduite par la généralisation de la tarification à l'activité (T2A), ce critère pénalisant fortement les services de chirurgie qui n'auront pas une activité suffisamment « productive ».

Si évolution du tissu hospitalier il doit y avoir, cette évolution doit être débattue avec l'ensemble des parties concernées (élus, représentants des usagers et des personnels...) et tenir compte des caractéristiques des différents bassins de vie.

Il ne peut être admis que des populations résident dans des déserts sanitaires. Les services publics qui ne peuvent être évalués au seul critère de leur équilibre financier. Ils ont bien évidemment une utilité et une rentabilité sociale en favorisant le maintien, voire le développement, de l'activité économique et de la population locale.

Les lois sur l'aménagement du territoire, loin d'encourager la concertation et la discussion se révèlent des instruments de démantèlement des services publics aux mains de l'Etat et de ses représentants. Séparément, les collectivités territoriales luttent comme elles le peuvent mais c'est tous ensemble que nous pèserons efficacement.

Nous appelons l'ensemble des Collectifs et des organisations associatives, syndicales, politiques qui se rassemblent et se mobilisent jour après jour pour des Services Publics de qualité, partout, pour Toutes et Tous, à s'en saisir, sous toutes les formes à leur convenance, et à les faire remplir par les habitantes et habitants, dans toute leur diversité.

Cette campagne débute aujourd'hui dans le contexte très significatif d'une grande mobilisation revendiquant une nouvelle et forte ambition pour les services publics.